ELECTIONS EUROPEENNES 2014

Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai en France. Le scrutin désignera les noms des 74 eurodéputés qui représenteront la France au sein du parlement européen pour les 5 années à venir.

Le Parlement européen joue trois rôles essen-

tiels: il examine et adopte les actes législatifs européens avec le Conseil; il exerce un contrôle sur les activités des autres institutions de l'UE, notamment la Commission, afin de garantir que celles-ci fonctionnent démocratiquement; il examine et adopte le budget de l'UE avec le Conseil.

Permanences de la bibliothèque

La bibliothèque publique de Gerville est ouverte le mardi de 16 h à 18 h et le vendredi de 17 h à 19 h. Vous pouvez vous y inscrire gratuitement et y emprunter deux ouvrages pour une durée de trois semaines. Un choix important se trouve à votre disposition: romans, livres documentaires, BD, livres jeunesse ... complété régulièrement par de nouvelles acquisitions et renouvelé trois fois par an pour un tiers du fonds par la Médiathèque Départementale de Prêt.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque!

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Répondeur téléphonique au 02 35 29 30 43

Le secrétariat est ouvert:

Le lundi de 15h à 19h, le vendredi de 10h30 à 12h

Monsieur le Maire peut vous recevoir sur RDV

□: mairie-gerville@laposte.net

SALLE POLYVALENTE

Contact : Mme Gognet 02 35 27 01 30

Tarifs: vin d'honneur 80 €, 0.20€/couverts ou verre

journée 170 €, deux jours 220 €,

vaisselle 0,80 €/personne.

SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire	1
Equipe municipale	2
Travaux	3
Informations diverses	4-5
SIVOS et écoles	. 6-7
Comité des fêtes	8
Animations du village	9-10
Gerville insolite	11

Directeur de la publication :

Thierry Masurier

Rédacteurs :

Nadège Auguet, Claire Coulombel, Isabelle Loisel, Christophe Lepla Imprimerie: Mairie de Gerville Mai 2014

**Bulletin municipal d'informations

Le mot du Maire

Le 23 mars dernier, vous avez été près de 60 % des inscrits à vous déplacer pour participer aux élections municipales. Tous les membres de la liste que j'avais l'honneur et le plaisir de présenter à votre suffrage ont été élus à plus de 90 % des voix. Avec l'ensemble des conseillers municipaux, je tiens à vous remercier de nous avoir montré par ces chiffres votre soutien et votre confiance.

Vous avez approuvé notre bilan, vous avez adhéré aux projets que nous vous avons proposés pendant la campagne. A nous, maintenant, de continuer à travailler pour être à la hauteur de la tâche que vous nous avez confiée.

Je veux rendre ici hommage à ceux, conseillers, présidents d'associations, bénévoles, membres du CCAS, qui ont œuvré pendant ces dernières années à faire de Gerville ce village que nous aimons tant. Je suis sûr de pouvoir à nouveau compter sur eux pour ce mandat qui commence à peine.

Trois nouvelles conseillères, Claire Coulombel, Isabelle Loisel et Dany Maillard sont venues nous rejoindre et ont commencé à prendre des responsabilités comme vous pourrez le constater dans ce 44 ème numéro de Gerville infos. Nadège Auguet a proposé sa candidature au poste d'adjoint, ce qui permet à Antoine Debris de se consacrer plus librement à ses importantes responsabilités professionnelles. Je les remercie tous pour leur engagement dans cette période où la gestion d'une commune est tout sauf une sinécure.

De mon côté, j'ai également été élu 3^{ème} vice-président de la communauté de communes. Cela me permettra de continuer à faire entendre la voix de notre village et de ses habitants dans une structure qui prend une importance croissante.

Le 25 mai, nous retournerons aux urnes, pour élire nos députés européens, cette fois. Je vous invite vivement à ne pas négliger ces élections. En effet, l' Europe peut sembler éloignée de nos préoccupations locales et pourtant, ces députés doivent prendre des décisions qui impactent notre vie quotidienne dans tous les domaines : économie, environnement, éducation, sécurité... Autant les choisir puisque nous en avons le droit!

Au moment où j'écris ces lignes, le soleil pointe le bout de son nez, alors j'en profite pour vous souhaiter un bel été. Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

Thierry Masurier

Avez-vous déjà repéré cette frise en faïence sur la façade d'une jolie maison de Gerville ?



Equipe municipale



C'est le 28 mars que le conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des adjoints ainsi qu'à la répartition des membres de la nouvelle équipe dans les divers syndicats intercommunaux et commissions communales:

Maire: Thierry Masurier, premier adjoint: Régis Gognet, deuxième adjoint: Gérard Tricheur, troisième adjointe: Nadège Auguet

Syndicats intercommunaux (suppléants en italique)

Syndicat d'eau: Nadège Auguet, Denis Golain, Thierry Masurier, Gérard Tricheur Syndicat électrique: Régis Gognet, Thierry Masurier SIVOS: (voir p.6)

Correspondant Défense: Denis Golain Correspondante CNAS: Nadège Auguet CCAS: Nadège Auguet, Dany Maillard, Gérard Tricheur, Denis Golain, Thierry Masurier Bassins versants: Antoine Debris, Thierry Masurier

Commissions communales

Travaux et voierie: T. Masurier, C. Coulombel, A. Debris, R. Gognet, D. Golain, G. Tricheur Commission Appel d'offres: T. Masurier, R. Gognet, D. Golain, N. Auguet, G. Tricheur, A. Debris Sécurité: T. Masurier, A. Debris, R. Gognet, D. Golain Jeunesse: T. Masurier, C. Coulombel, D. Maillard, I. Loisel, O. Héricher Salle des fêtes: T. Masurier, N. Auguet, C. Coulombel, D. Maillard Journal municipal: T. Masurier, N. Auguet, C. Coulombel, I. Loisel, C. Lepla Associations / Animations: T. Masurier, C. Coulombel, D. Maillard, I. Loisel, G. Tricheur, R. Gognet Fleurissement: T. Masurier, N. Auguet, R. Gognet, D. Golain, G. Tricheur, O. Héricher

Gerville insolite

La boulangerie

Cette jolie frise se trouve au 8 rue des alizés. C'est là qu'autrefois se trouvait la boulangerie du village. Cette boulangerie s'étendait sur deux maisons actuelles, celle, en briques et silex, de M. et Mme Grimaldi et celle de M. Millet qui constituait le fournil. L'entrée que vous voyez ci-contre était celle de la boutique où les Gervillais achetaient leur pain. On peut voir au-dessus la jolie frise en faïence et la date de construction 1892. L'ancien fournil comportait à l'étage un grenier à grains qui jouxtait l'habitation principale et un grenier à farine à côté. C'est M. Chapelle qui a été le dernier boulanger de Gerville. Les an-



ciens du village s'en souviennent bien puisqu'il a occupé les lieux entre le milieu des années cinquante et le milieu des années soixante-dix.

Souvenez-vous, par ailleurs, de cette photo de classe de 1935 que Mme Benoist nous a envoyée il y a maintenant deux ans. Elle nous y désignait son père, ses oncles et tantes, et nous signalait dans son message qu'elle était la petite-fille de M. Bailleul, ancien boulanger de Gerville. Quelques recherches nous ont permis de vérifier que Germain Bailleul a effectivement été propriétaire de l'endroit entre 1921 et 1947 avant de partir à Brette-



ville-du-Grand-Caux. Puis deux autres boulangers, locataires des lieux, se sont succédé avant l'installation de M. Chapelle, dernier représentant d'une longue lignée de boulangers gervillais.

Animations du village

Club fleurs d'automne

Vous voulez passer un bon moment pour jouer aux cartes, faire des jeux de société ou tout simplement discuter, le « club fleurs d'automne » est ouvert à tous et pas seulement aux Gervillais. Il se réunit le mercredi après-midi tous les



15 jours à 14h00 dans la petite salle à côté de la salle des fêtes. Cette année deux anniversaires seront célébrés, ceux de Mme Bernadette BUREL et M. Philippe PAPON, 80 ans ça se fête!!

Animations ou Sorties: le 21 mai 2014 direction Saint-Aubin-les-Elbeuf pour rendre visite à Lise et Jean-Luc Dionisi, le 11 juin 2014 repas de fin d'année, le 19 juin 2014 sortie à Chartres avec la commune de Vattetot-sur-mer. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Huguette Ebran au 06.78.80.83.59.

Carnaval

Comme tous les ans, les écoles du RPI ont organisé le Carnaval dans la cour de l'école Jules Verne des Loges. Une bonne occasion de réunir tous les

parents et ainsi de voir le travail des enfants: masques,

déguisements, bonhomme Carnaval. Cette année c'est un magnifique dragon vert qui est parti en fumée!



Travaux

Cimetière

Les travaux d'aménagement du cimetière se terminent. Le chemin d'accès est réalisé. Il ne manque que la livraison du columbarium pour parachever ce chantier. Lors du conseil municipal du 19 décembre, les tarifs d'utilisation de cette nouvelle structure ont été définis. Un em-

placement de 30 ans dans le columbarium coûtera $600 \, \in$, de 50 ans $900 \, \in$. L'achat d'un emplacement pour une cavurne coûtera $60 \, \in$ pour 30 ans et 90 \in pour 50 ans. Une dispersion des cendres dans le Jardin du souvenir coûtera $60 \, \in$.

Plantations

Après avoir disposé des bâches de recouvrement du sol pendant l'hiver, des vivaces ont été plantées sur les talus en direction des Loges.



Une alarme va être posée dans l'annexe du bâtiment municipal pour un montant de 1639,65 € HT.



Système d'alerte

Nous rappelons qu'un système d'alerte par SMS et par messages vocaux pour ceux qui ne disposent pas d'un téléphone portable est accessible à Gerville. Il vous communique certaines informations occasionnelles: modification de date de sortie des poubelles, modification dans les transports scolaires, arrêté préfectoral concernant la qualité de l'eau, alerte PPMS ... Pour vous inscrire, il suffit de nous communiquer le numéro sur lequel vous voulez être contactés (un petit coup de fil à la mairie suffit).

Informations diverses

Carte d'identité

Depuis début 2014 la carte d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures. La validité des cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures est automatique-



ment prolongée sans que cela n'implique aucune démarche particulière. Ce dispositif ne s'applique par contre pas pour les mineurs dont les CNI garderont une durée de 10 ans. Pour toute demande d'une nouvelle carte, l'ancienne carte doit être présentée. Vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile. Le délai d'obtention varie selon la période de demande (par exemple à l'approche des vacances d'été le délai sera plus long). La carte est remise au lieu de dépôt du dossier en échange de l'ancienne carte. Tout ceci est gratuit!



Recensement citoyen

Tout Français doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Qui est concerné ? Tout jeune français ayant at-

teint l'âge de 16 ans. Il devra alors le faire entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du $3^{\text{ème}}$ mois qui suit celui de l'anniversaire.

<u>Où se faire recenser</u>? A la mairie du domicile (par le biais d' internet pour certaines communes). <u>Quelles pièces fournir</u>? Une pièce d'identité (carte NI ou passeport), un livret de famille à jour.

<u>Quels sont les effets du recensement</u>? La mairie délivre une attestation de recensement. Celle-ci est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics avant l'âge de 25 ans. Elle est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

<u>A quoi ça sert</u>? Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté, cela lui permet également **une inscription d'office** sur les listes électorales à ses 18 ans.

Animations du village

Programme culture et jeunesse



Cette année, plusieurs organisateurs de manifestations ont été séduits par notre village accueillant et nous ont proposé d'y présenter plusieurs évènements sportifs ou culturels. La fanfare des Loges s'est produite le vendredi

25 avril à la salle des fêtes pour son concert de printemps. Le lundi 28 avril ce sont les chanteuses de la chorale Mise Babilha qui se sont produites à l'église. Puis le jeudi 8 mai s'est déroulé le championnat départemental de cyclisme.

Manifestations à venir:

Fin juin, la commune de Gerville accueillera un spectacle de la BIP (Brigade d'intervention poétique) dans le cadre du festival Terre d'eaux, le festival de l'estuaire de la Seine.

Pour plus de renseignements sur le programme de ce festival vous pouvez vous connecter au site www.terredeaux.com

Du 7 au 12 juillet, un chapiteau de l'association CABARESCALE sera installé sur la pelouse du Clos Normand avec des activités à destination de tous les publics.

Elle propose des spectacles (concerts, théâtre...) tout au long de la semaine mais aussi des animations pour les enfants et pour les adultes.



Comité des fêtes

Le bureau de l'association s'est renouvelé...

Voici les activités qui ont eu lieu ces derniers mois : en décembre, le comité a participé à la soirée théâtre au bénéfice du Téléthon (sous forme de buvette). En janvier, les enfants sont allés au cinéma Le Grand Large à Fécamp avant de manger la galette des rois. En mars, ils ont pu se déguiser pour Mardi-Gras et manger des crêpes à la salle du Clos Normand.

Le 15 mars a eu lieu une soirée mexicaine accueillant environ 70 personnes. Une soirée très sympathique et réussie! Merci à Véronica, originaire du Mexique de nous avoir initiés à la confection du guacamole, des fajitas ainsi que du chocoflan. Le 21 avril, la traditionnelle chasse aux œufs a été un



nouveau succès. Les enfants ont cherché les œufs sous les haies, dans les arbres...Un verre de l'amitié a ensuite été proposé aux parents et aux enfants. Le 8 mai, à l'occasion des championnats départementaux de cyclisme, le comité a installé une buvette. Quant aux ados, ils ont bénéficié en mars d'une sortie piscine.

Notre nouvelle présidente, Joëlle Gognet, aidée par une équipe bénévole et dynamique, vous invite à participer aux activités proposées pour les mois à venir:

Dimanche 15 juin : troisième édition du Gerville-Raid-Brouette. Alors tous à vos brouettes et surtout pensez à les personnaliser! Début Juillet, les ados partiront pour une sortie vélo qui se terminera par une soirée feu de camp. Dimanche 7 septembre, un vide-greniers aura lieu à Gerville.

Le 11 octobre, ce sera le jour de la nuit. Aux vacances de la Toussaint, les ados organisent une soirée WII/danse et en décembre, une sortie la-ser-game. Enfin, le 22 novembre ce sera la soirée hareng.

A bientôt lors des prochains évènements du comité des fêtes!

Informations diverses

Nuisances sonores

Avec le retour du printemps nous rappelons que tontes et travaux bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:



Jours ouvrables: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h Samedi: de 9h à 12 h et de 15 h à 19 h Dimanche et jours fériés: de 10 h à 12 h

Par ailleurs, suite à certaines remarques qui sont remontées en mairie concernant l'espace entourant l'abribus de la salle des fêtes, nous rappelons que toute nuisance sonore prolongée en soirée peut tomber sous le coup de la loi. Merci aux parents de veiller à ce que leurs enfants respectent la tranquillité du village.

Poubelles de la salle des fêtes

Cet espace est composé de deux ensembles de containers:

- Les containers à verre, à papier et à vêtements/ chaussures qui sont à disposition de tous afin de pratiquer au mieux le tri sélectif des déchets.



- Plusieurs containers à poubelles grises et jaunes, en principe réservés aux utilisateurs de la salle, mais qui peuvent être exceptionnellement utilisés en cas de besoins. Nous avons cependant constaté que trop de personnes en



faisaient usage, y compris en déposant leurs sacs à même le sol comme vous pouvez le constater sur cette photo édifiante prise après les fêtes!

Nous espérons que chacun saura, à l'avenir, respecter cet endroit d'espace public fréquenté par tous.

SIVOS



Les dernières élections ont mené à une nouvelle composition du conseil de SIVOS. Trois conseillers ont été désignés dans chaque commune du RPI. Pour Gerville les représentants sont Nadège Auguet (vice-présidente), Isabelle Loisel et Christophe Lepla. Pour les Loges, Sylvain Saunier (président), Anne-Marie Salmon et Séverine Delalandre. Pour Vattetot-sur-mer, Daniel Allain (vice-président), Andréa Reynaud et Franck Blanchet.

M. Sylvain Saunier, président du SIVOS, continue à assurer une permanence à la mairie des Loges le lundi soir.

Une garderie accueille les enfants dans chaque commune du RPI. Elle est réservée aux enfants du primaire résidant dans le village. Par ailleurs la garderie de l'école Charles Perrault est réservée aux élèves de maternelle.

Le tarif reste de 1,5 € par plage horaire.

Ecoles

« Nouvelle cantine »



En raison de l'augmentation importante du nombre d'enfants qui fréquentent la cantine, le conseil municipal a proposé au SIVOS d'ouvrir une nouvelle cantine dans la salle du Clos Normand. Bien que représentant un surcoût de 12 000 € à l'année, cette déci-

sion nous a paru importante puisqu'elle permettra d'améliorer les conditions de repas pour les enfants: plus de calme, moins de transports, donc moins de fatigue. Elle est ouverte depuis le lundi 5 mai 2014 et concerne les enfants scolarisés à l'école de Gerville. La cuisine évolutive fournit les plats comme pour la cantine des Loges. Les enfants sont encadrés par Fabienne Boursier qui s'occupe déjà de la garderie et Estelle Fagot. Si cette expérience se révèle positive, elle sera reconduite pour l'année scolaire 2014/2015.

Le jardin « partagé » de l'école



Les enfants de l'école de Gerville ont travaillé sur le potager. Ils ont commencé par étudier un tableau sur les semis, ensuite ils

ont voté pour savoir quelles graines semer. Chacun a pu planter des graines dans un pot. Chaque enfant surveillait l'évolution de son semis! Les enfants ont appris à utiliser les outils du jardin avec l'aide de Mme et M. Héricher. Ils ont retourné la terre, mis





du compost et planté leurs semis. Choux, petits pois, salades... « Nos légumes sont de la nourriture gratuite à partager quand les légumes auront poussé. Les Gervillais pourront les cueillir »!